

L'OEC désormais gestionnaire de la réserve des lacs

Le 22 septembre 2017 était créée la réserve naturelle du massif du Monte Ritondu, première réserve née de l'initiative de la CdC. Depuis 2006, l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) pilotait le programme dit "de la gestion des lacs de montagne".

Cette semaine, et comme le veut la procédure, le comité consultatif a donné son avis pour la nomination d'un gestionnaire, lequel sera l'OEC. Ce dernier devra désormais rédiger et mettre en œuvre, dans les trois ans, le plan de gestion de la réserve qui comprend la préservation des espèces et des habitats, la surveillance sur site, l'animation et la communication. Il aura également un rôle d'intermédiaire entre les utilisateurs et les partenaires.

En attendant que le plan de gestion soit totalement élaboré, un autre document devra assurer la période de transition. Il comprend d'ores et déjà plusieurs objectifs tels que la mise en place d'un balisage et d'une signalétique, l'installation d'une équipe de surveillance à partir du printemps prochain, la réalisation d'un plan de circulation et la poursuite des suivis scientifiques. La réserve naturelle du mas-



La réserve naturelle du massif du Ritondu est une zone délimitée recelant d'importantes richesses environnementales et abrite qui plus est des espèces uniques. / ARCHIVES XAVIER GRILMALDI

sif du Ritondu est une zone délimitée recelant d'importantes richesses environnementales. Elle regroupe dix lacs de montagne, compte un fort taux d'endémisme qui grimpe jusqu'à 75 % chez

les amphibiens, abrite des espèces uniques comme la sitelle, la salamandre et une part importante de la population insulaire de gypaète barbu. 88 % du site est en outre identifié comme Zico (zone

importante pour la conservation des oiseaux).

Un endroit sauvage et fragile, qui bénéficiera désormais de toute l'attention dont il a besoin.

MOQ